



# Syndicat Unitaire des Personnels des Administrations Parisiennes

6 rue Pierre Ginier 75018 Paris / tél.: 01 44 70 12 80 / mail : syndicat.supap-fsu@paris.fr

LA FSU TERRITORIALE **PARIS**

## EXAMENS PROFESSIONNELS AAP 2022

### 12 postes P2 et 34 postes P1

Les examens professionnels d'accès au grade P2 et P1 d'Animateur-trice des Administrations Parisiennes (AAP) sont programmés pour l'année 2022. Le nombre de places ouvertes pour ces examens vient d'être fixé.

Ces examens professionnels permettent une évolution de carrière significative, à la fois via **le traitement budgétaire avec un déroulement de carrière plus favorable**, voir grilles indiciaires de catégorie B pages 76-77 de notre guide des droits et des carrières, [ICI](#) mais également par **l'augmentation de l'IFSE de 400 euros annuels pour le P2 et 600 euros annuels pour le P1**.

Suite à la réforme des examens professionnels par la DRH en 2021, **l'épreuve écrite de QRC** (questions réponses courtes) **est supprimée pour l'accès au P2. Il s'agit désormais comme pour le P1 de constituer un dossier RAEP** (Reconnaissance des Acquis de l'Expérience Professionnelle).

### Principal.e de 2<sup>e</sup> classe : 12 postes

Pourront participer, tous les AAP cumulant les deux critères suivants au 31 décembre 2022 : **avoir au moins atteint le 4<sup>e</sup> échelon de la classe normale et avoir 3 ans d'ancienneté en catégorie B**.

Le dossier RAEP (coefficient 1) devra être remis par mail avant le vendredi 20 mai 2022 à 16h à l'adresse [DRH-BCS-animation@paris.fr](mailto:DRH-BCS-animation@paris.fr). L'épreuve orale (coefficient 3) pour les candidat.e.s admissibles aura lieu à mi-septembre 2022. **Une préparation à cet examen est proposée, voir pièce jointe.**

**En plus des 12 postes proposés à l'examen professionnel, il y aura 12 postes ouverts au choix, soit 24 promotions.**

### Principal.e de 1<sup>e</sup> classe : 34 postes

Pourront participer, tous les AAP cumulant les deux critères suivants au 31 décembre 2022 : **être principal.e de 2<sup>e</sup> classe avec au moins un an d'ancienneté dans le 5<sup>e</sup> échelon et avoir 3 ans d'ancienneté en catégorie B**.

Le dossier RAEP (coefficient 1) devra être remis par mail avant le vendredi 20 mai 2022 à 16h à l'adresse [DRH-BCS-animation@paris.fr](mailto:DRH-BCS-animation@paris.fr). L'épreuve orale (coefficient 3) pour les candidat.e.s admissibles aura lieu à mi-septembre 2022.

**En plus des 34 postes proposés à l'examen professionnel, il y aura 22 postes ouverts au choix, soit 56 promotions.**

Les inscriptions à ces examens professionnels se feront en ligne sur le portail Intraparis, à partir **du mardi 1 mars 2022 jusqu'au vendredi 8 avril 2022 inclus à 16 heures**, à l'adresse suivante : [Lien vers les examens professionnels](#) (intraparis/onglet rapido/calendrier concours/rubrique examens professionnels). En cas de difficultés d'inscription, vous pouvez contacter le bureau des carrières spécialisées : [DRH-BCS-animation@paris.fr](mailto:DRH-BCS-animation@paris.fr).

Les dossiers RAEP seront à télécharger sur le même portail Intraparis aux mêmes dates.

Retrouvez les brochures de présentation et les programmes des épreuves des examens en pièces jointes.

Paris, le 3 février 2022

SUPAP-FSU DASCO : 06 46 36 93 97 ou [supapfsudasco@gmail.com](mailto:supapfsudasco@gmail.com)